

Chapitre pour le Dimanche des Rameaux

Scourmont, 28 mars 2010

Écoute et Parole

Le « chapitre » de ce matin sera bref, car les textes liturgiques d'aujourd'hui nous offrent une nourriture abondante, et aussi parce que le passage à l'heure avancée nous enlève une heure, ce matin.

Je voudrais simplement commenter brièvement la première lecture de la Messe, tirée du prophète Isaïe, et qui pourrait servir de commentaire ou de résumé de tout ce que disent les premiers chapitres de la Règle de saint Benoît.

Dieu mon Seigneur m'a donné le langage d'un homme qui se laisse instruire, pour que je sache à mon tour reconforter celui qui n'en peut plus. La Parole me réveille chaque matin, chaque matin elle me réveille pour que j'écoute comme celui qui se laisse instruire. Le Seigneur Dieu m'a ouvert l'oreille, et moi, je ne me suis pas révolté, je ne me suis pas dérobé.

J'ai présenté mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe. Je n'ai pas protégé mon visage des outrages et des crachats.

Le Seigneur Dieu vient à mon secours ; c'est pourquoi je ne suis pas atteint par les outrages, c'est pourquoi j'ai rendu mon visage dur comme pierre : je sais que je ne serai pas confondu.

Parole du Serviteur de Dieu : Le Seigneur Dieu m'a ouvert l'oreille et moi, je ne me suis pas révolté, je ne me suis pas dérobé. (Is. 50,4-7)

Il est question, dans ce texte, de parole, d'écoute et d'attitude de disciple. Ce texte qui, en Isaïe, décrit l'attitude du Serviteur de Jahvé, est appliqué au Christ dans le Nouveau Testament et pourrait tout aussi bien servir pour décrire l'idéal de la vie du moine.

Le prochain chapitre de la Règle de saint Benoît que nous j'aurai à commenter sera le chapitre sur le silence. Or, le silence n'a de sens que s'il est plein ; et il est plein s'il y a eu d'abord une attitude d'écoute de la Parole. Cette attitude est celle du disciple qui est disposé à se laisser instruire.

Si le bavardage est exclu par Benoît dans sa Règle, la parole y tient une place importante. Il faudrait que chacun de nous puisse dire, comme

Document extrait du [site de l'abbaye Notre-Dame de Scourmont](#), qui se trouve sur le territoire de Forges, à sept kilomètres au sud de la ville de Chimay, en Belgique. Notre-Dame de Scourmont est une abbaye de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance.

le Serviteur de Jahvé : « *Dieu mon Seigneur m'a donné le langage d'un homme qui se laisse instruire.* ». Par qui ou par quoi doit-on se laisser instruire ? Tout d'abord par la Parole de Dieu.

Dans le petit livre *Journal d'un Pèlerin russe*, où l'on trouve une description et une mise en pratique de la « Prière de Jésus », le « pèlerin » écrit : « un matin la prière me réveilla ». Je me demande si l'auteur n'a pas pris son inspiration dans notre texte d'Isaïe, où le Serviteur de Yahvé dit : « La Parole me réveille chaque matin, chaque matin elle me réveille pour que j'écoute comme celui qui se laisse instruire. Le Seigneur Dieu m'a ouvert l'oreille... ».

Voyons-y une invitation à la prière continuelle, qui n'est rien d'autre qu'une écoute continuelle de la Parole, le Verbe de Dieu qui habite en nos coeurs. L'écoute de cette parole nous plongera dans un silence plus profond et si les paroles que nous aurons nous-mêmes à prononcer proviennent de ce silence, elles produiront certainement des fruits de paix et de communion.

Armand Veilleux